

Nous avons signalé qu'on pouvait éliminer cette injustice envers Terre-Neuve en élargissant les termes du bill de façon qu'ils comprennent les petites installations hydro-électriques ou en supprimant le mot "thermique" qui restreint son application aux installations thermiques seulement. Nous avons demandé au ministre, quand il a répondu à notre question à l'étape de la résolution, de nous expliquer clairement comment le bill profiterait à Terre-Neuve. En réponse le ministre a fait une ou deux déclarations qui m'ont paru très vagues et assez étranges. A la page 3239 du *hansard* du 9 janvier, on constate que le ministre a prononcé les paroles suivantes:

J'ose espérer qu'un jour viendra où Terre-Neuve pourra probablement envisager de s'intégrer au groupe des provinces de l'Atlantique pour la mise en valeur de l'énergie dans cette région.

J'ai médité longuement, monsieur l'Orateur, sur la signification de ces mots. J'ai écouté le ministre très attentivement cet après-midi, et je regrette qu'il n'y ait pas fait la moindre allusion. Mais j'espère fermement que dans les réponses qu'il nous fournira en clôturant ce débat il nous expliquera ce qu'il voulait dire au juste à propos de Terre-Neuve. Plus bas dans la même page on trouve encore les paroles suivantes:

En ce qui concerne Terre-Neuve en particulier, nous savons que, vu les circonstances qui existent, il faudrait peut-être qu'il y ait, du moins pour quelque temps, des lignes de transmission qui y seraient profitables et utiles en permettant d'acheminer les excédents de courant vers des régions déficitaires à certains moments de la journée où à certaines époques de l'année.

Le ministre a fait allusion à cette déclaration après-midi en ouvrant le débat. Il a dit qu'on pourrait peut-être avoir recours au projet de loi pour le versement de subventions à l'égard de l'usine thermique de Saint-Jean. L'honorable député de Saint-Jean-Ouest (M. Browne) est allé beaucoup plus loin. Il a renchéri sur le ministre, allant jusqu'à dire que c'est exactement ce dont Terre-Neuve a besoin. L'honorable député de Saint-Jean-Ouest a mentionné plusieurs petites usines d'énergie; il a donné à entendre que tout ce dont on a besoin ce sont des lignes de transmission pour relier ces usines afin qu'on puisse faire passer l'énergie d'une station à une autre. Si l'une ou l'autre des stations que l'honorable député de Saint-Jean-Ouest a mentionnées aujourd'hui possède un excédent d'énergie qu'elle peut transmettre ailleurs à Terre-Neuve, c'est la première fois que nous en entendons parler.

Je sais que dans ma propre région, la partie la plus industrialisée de ma circonscription, la péninsule de Burin, est déficitaire en énergie. L'énergie lui vient de la *United Towns Electric Company*, l'une des sociétés qu'a

[M. Carter.]

mentionnées l'honorable député de Saint-Jean-Ouest aujourd'hui. Les fabriques de conserve de poisson et les mines de cette région sont handicapées par le manque d'énergie, et non seulement par le prix élevé de l'énergie. Les habitants de la région doivent payer des prix d'entretien extrêmement élevés pour leurs appareils électriques car le courant n'est pas suffisant pour en assurer un fonctionnement normal.

J'aimerais encore signaler un autre aspect du bill, monsieur l'Orateur, qui a dû échapper au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Hamilton). Comme il est originaire des provinces des Prairies, je ne m'attendais pas qu'il soit au courant, mais ce point semble avoir échappé également à l'attention de ses collègues du gouvernement qui viennent des provinces atlantiques. Je veux parler des répercussions qu'aura ce bill sur notre industrie de transformation du poisson. Suivant son titre, il s'agit d'une mesure en vue d'aider à la mise en valeur hydro-électrique. Les mots-clé de ce titre sont "d'aider à la mise en valeur". A maintes reprises durant l'étape du projet de résolution et aujourd'hui de nouveau, le ministre a souligné que l'un des moyens par lesquels le gouvernement allait aider les deux provinces intéressées, ce serait de fournir de l'électricité bon marché.

L'industrie de la pêche est le principal gagne-pain dans ma circonscription. Cette industrie revêt deux aspects chez nous: l'apprêtage du poisson frais et le salage du poisson. La mise en conserves de presque tout notre poisson salé se fait en Nouvelle-Écosse. Terre-Neuve devrait s'outiller pour faire la mise en conserves de notre poisson salé, parce que nous aurions là une source d'emploi pour nos gens et que notre province a besoin du salaire que toucheront ceux qui travailleront dans cette industrie. Nous concurrençons directement la Nouvelle-Écosse dans l'industrie du poisson salé, et nous sommes grandement désavantagés au regard des provinces continentales. Les établissements d'apprêtage du poisson, sur la terre ferme, sont déjà amorties. Nos commerçants de poisson ont engagé de fortes sommes pour l'établissement de ces fabriques. Nous manquons aussi de moyens de transport et le coût du transport est bien moins élevé sur la terre ferme qu'à Terre-Neuve. Voilà deux avantages précieux dont jouissent les provinces Maritimes et que ne possède pas Terre-Neuve.

Après cela le gouvernement fédéral accentue l'inégalité de traitement en permettant aux habitants de la terre ferme d'obtenir de l'énergie électrique à meilleur compte. En somme, le gouvernement fédéral s'ingère dans l'industrie privée à un tel point qu'il favorisera un commerçant de la terre ferme, mais